

Adopté par le Conseil national - Session du jeudi 27 juin 2024

Document de référence en HEMATOLOGIE à l'usage des commissions de qualification

Pré requis pour une qualification en hématologie option maladies du sang et oncohématologie

1. La vie hospitalière :

24 mois d'activité temps plein dans des services formateurs et validants pour la spécialité

Cet emploi doit être rémunéré.

Le candidat a une expérience dans les différents champs de la spécialité hématologie (hématologie maligne, hématologie bénigne, hémostase, transfusions) et a la capacité à faire face aux urgences hématologiques ; il a également une expérience des différentes formes d'exercice (hospitalisation conventionnelle, de jour, consultation et permanence des soins) ; ainsi qu'une activité de présentation des dossiers en RCP.

2. La formation continue :

- Présence effective dans les réunions de groupes coopérateurs français d'études et de traitement d'hémopathies malignes (ex : Groupe Français sur les Myélodysplasies (GFM), Syndromes myéloprolifératifs (ex : FIM), lymphomes/LLC (ex : LYSA), leucémies (ex : GRAALL, FILO, ALFA), myélome (IFM) etc ; ou pathologies non malignes ; justificatifs dans le dossier) ;
- Participation à la recherche clinique et translationnelle au niveau de la région d'exercice ;
- Participation aux congrès de la spécialité (SFH participation annuelle recommandée, EHA, ASH) ;
- DFMSA fortement recommandé, DIU ou DU en lien avec la spécialité ;

- Publications non essentielles mais appréciées ainsi que des communications dans des congrès,

La présence dans les réunions organisées par l'industrie pharmaceutique peut être mentionnée mais ne doit représenter qu'une partie minoritaire des efforts de formation.

Ont contribué à l'élaboration de ces pré requis :

Professeur Véronique LEBLOND (Présidente de la commission) ; Professeur Alain DELMER ; Professeur Emmanuel GYAN ; Professeur Thierry LAMY de la CHAPELLE ; Professeur Ghandi DAMAJ

**** ****
—